

Colombie-Britannique, agences qui relèvent du Centre de main-d'œuvre de Kamloops, le pourcentage de l'effectif ouvrier en chômage s'établissait à 44.3 p. 100. De toute la statistique relative à la seule province de la Colombie-Britannique, une situation semblable ressort.

Dans la mesure où ces renseignements statistiques ont été communiqués au gouvernement, au ministère de la Main-d'œuvre et au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien il y a un an, un programme aurait dû être mis au point depuis pour lutter contre la pollution de l'environnement. Cela aurait procuré aux Indiens un travail lucratif et utile tout en leur permettant de contribuer à améliorer la qualité de l'existence au Canada.

Hier soir, le ministre de l'Expansion économique régionale a pris part au débat sur le budget et a cité un certain nombre de programmes prévus par son ministère pour cette région. Je prétends que c'est tout simplement du bluff. Si le ministre se préoccupe réellement de ce genre de choses, alors l'article 6 du bill lui donne la possibilité d'agir. Il lui permet de lancer des programmes ou de collaborer avec d'autres organismes à des objectifs analogues. Je suis sûr que le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a les mêmes visées en matière d'environnement que le ministère de l'Environnement lui-même. S'il y a un domaine où l'on pourrait plus facilement collaborer que dans tout autre, c'est entre deux ministères du même gouvernement, deux organismes fédéraux, dont chacun a le pouvoir, de par la constitution, de s'engager dans cette forme d'activité.

Je le répète, le discours du ministre de l'Expansion économique régionale n'était qu'une façade. Il suffit de lire entre lignes pour constater qu'il ne se préoccupe pas sérieusement de venir aux prises avec les questions de l'environnement, de saisir l'occasion qui nous est offerte par l'intermédiaire de cette activité gouvernementale de procurer du travail aux gens et d'aider à épargner au pays la destruction écologique.

Examinons les propos qu'a tenus le ministre hier soir et voyons comment il a déformé la situation relative au chômage. Il a dit qu'une des mesures importantes prises par le gouvernement était d'avoir presque conclu—le gouvernement en est au stade de «presque conclure»—de nouveaux accords ADA avec certaines provinces, et je pense qu'il a mentionné en particulier avec certaines des provinces des Prairies. Ces nouveaux accords ADA de concert avec les provinces, fourniraient aux Indiens autochtones qui vivent sur les réserves ou près de celles-ci la chance inespérée d'accomplir quelque chose de significatif qui leur donnerait le respect de soi, au lieu de le détruire par des programmes de bien-être et le haut niveau de chômage qui sévit au sein de la population indienne autochtone.

Cette déclaration du ministre était trompeuse. Je dis trompeuse en ce sens qu'il n'a pas dit toute la vérité. Pour vous montrer à quel point le gouvernement est superficiel dans sa manière d'aborder toute la question d'améliorer l'économie, rappelons qu'il y a près d'un an le gouvernement a conclu avec la province de la Colombie-Britannique un nouveau programme quinquennal ADA.

[M. Howard (Skeena).]

Ce programme prévoyait spécifiquement, entre autres choses, la mise en œuvre d'initiatives en vue de l'embaufrage des Indiens et de la création d'emplois dans l'industrie de la pêche—c'était une activité complémentaire. Quoique l'entente ADA ait maintenant été en vigueur pendant près d'un an, pas la moindre initiative n'a encore été prise qui ait pu aider ou profiter à une seule personne d'origine indienne. Ainsi donc, quand le ministre se lève comme il l'a fait hier soir et qu'il nous dit que nous sommes à négocier des accords ADA afin d'aider les populations indiennes autochtones à trouver de l'emploi ou autre chose du genre, il parle faux.

M. le président: A l'ordre. Un député veut poser une question à celui qui a la parole mais d'abord je dois dire que celui-ci s'éloigne un peu trop de l'article 6. Je l'inviterais à faire des observations se rapportant plus à cet article. Un député se lève pour demander si le représentant de Skeena lui permettra de poser une question.

M. Howard (Skeena): Monsieur le président, je suis l'exemple du ministre du Revenu national qui a dit hier soir qu'il répondrait avec plaisir aux questions à la fin de son discours. Je le ferai aussi à ce moment-là avec plaisir.

Je n'avais pas l'intention de digresser. Mon propos délibéré et conscient était de proposer au gouvernement une ligne de conduite. D'après l'intervention de tout à l'heure du président du Conseil du Trésor et son manque d'imagination, il est évident que le gouvernement n'entend pas s'engager dans ce domaine. Je soutiens cependant que le gouvernement en a les moyens.

Par l'action de ce ministère, le gouvernement pourrait s'occuper, directement, des installations municipales de traitement des eaux d'égouts. C'est un exemple que je donne aux fins de la discussion. De nombreuses municipalités canadiennes n'ont pas les ressources ou les moyens financiers pour construire leurs propres installations. Elles sont endettées jusqu'au cou et elles ne peuvent pas trouver d'autres fonds pour entreprendre un programme complet de traitement des égouts dans leur municipalité et pour supprimer ainsi cette cause de pollution de l'environnement. Il serait facile au gouvernement d'intervenir dans ce domaine en mettant des fonds à la disposition des municipalités. Je sais que le ministre des Finances, hier et en d'autres occasions, s'est réjoui en parlant du fonds de 160 millions de dollars destiné à des prêts et institué récemment pour appuyer un programme de création d'emplois par les provinces et les municipalités. Mais à mon avis 160 millions de dollars ne représentent pas grand-chose en fonction de la tâche qui nous incombe de protéger notre environnement.

Pour mettre la question dans une optique rationnelle, je voudrais évoquer la générosité dont a fait preuve le gouvernement canadien dans le passé, et dont il fait preuve encore à l'heure actuelle, envers d'autres pays. Prenons, par exemple, l'attitude des gouvernements canadiens à l'égard de pays moins développés comme l'Argentine, la Grèce, l'Inde, le Pakistan et une ou deux douzaines d'autres. Permettez que je signale l'importance des